

Mise à jour : 28/04/2025

Sensibilisation VHSS

« Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels en milieu professionnel »

En partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'Argile



Durée

Un volume horaire de **2 heures** à distance en visioconférence.

Conditions d'inscription et modalités d'accès

Délai d'accès : durée estimée entre la demande et le début de la formation entre 2 semaines et 4 mois
Réservée aux adultes (format différent lorsque cela s'adresse à des jeunes)

Capacité d'accueil et Accessibilité

Entre 3 et 40 apprenants

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser **à l'inscription vos besoins en la matière**. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions.

Accessible handicaps divers => [Personnes en situation de handicap, des Dispositifs existent pour vous accompagner dans la réussite de votre projet](#)

Objectifs

Les violences sexuelles ne touchant pas exclusivement le milieu sportif ou scolaire, l'association propose des sensibilisations pour les entreprises afin de sensibiliser leurs équipes aux risques de violences sexuelles et sexistes au travail.

Equipe pédagogique

Formateur(trice) : Intervenant(e) de l'association Colosse aux pieds d'argile

-> Elue responsable des Formations en IDF :

Véronique BEAUSSART – verobeauussart@yahoo.fr

-> Contact administratif et financier :

Marine LE COGUIEC – formation@fftt-idf.com

Modalités pédagogiques et matériel

- Espaces de parole
- Échanges
- Mise à disposition potentielle en ligne de documents supports à la suite de la formation

Le « travail » de groupe sera utilisé pour la richesse du collectif et permettre les échanges stagiaires/formateur et stagiaires entre eux sur les expériences de chacun.

Contenu

- L'association Colosse aux pieds d'argile
- Les infractions à caractère sexuel
- Les causes de violences et harcèlement sexistes et sexuels au travail
- Les obligations légales
- L'auteur de VHSS
- La victime et les signaux d'alerte
- Se positionner et alerter

L'objectif est l'apport et la transmission de savoirs et d'expériences. Le but est d'éveiller les consciences sur toutes les situations possibles et voire problématiques. Nous transmettrons potentiellement des supports numériques sur la page extranet personnelle du stagiaire.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Feuille de présence numérique via notre logiciel Digiforma
- Participation active à cette action de sensibilisation
- Questions orales
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de participation

Modalités de certification

Délivrance d'une attestation de participation

Indicateurs de Satisfaction

Le questionnaire sera à remplir obligatoirement pour l'évaluation de leur satisfaction sur l'aspect logistique et organisationnel de la formation, en vue d'une amélioration pour les sessions suivantes.



Ligue d'Île de France de Tennis de Table ; 1 rue de la Poterie – 93200 SAINT-DENIS

Tél. 01 55 87 26 92 – formation@fftt-idf.com – www.fftt-idf.com

Association Loi 1901 - N° de SIRET: 785346362 000 60 - Code APE 9312 Z

Déclarée en Préfecture le 08/08/1957 - Publiée au J.O.R.F le 08/09/1957

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 93 02 422 93. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat